



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02 juillet 2015

### Solar Chest et l'opération de mise en réserve de certificats verts

Le décret « Electricité » prévoit que le gestionnaire du réseau de transport local (GRTL), en l'occurrence Elia System Operator, peut charger une société, agréée à cette fin par le Gouvernement wallon, de mettre en réserve une quantité déterminée de certificats verts.

La société anonyme Solar Chest ([www.solarchest.be](http://www.solarchest.be)) est un « *special purpose vehicle* », en abrégé « SPV », c'est-à-dire une société dont l'objet social est limité à la réalisation d'une opération bien déterminée.

Solar Chest a été créé par ECETIA Intercommunale et ECETIA Collectivités ([www.ecetia.be](http://www.ecetia.be)), exclusivement en vue de réaliser la mission de mise en réserve des certificats verts qui lui a été confiée par Elia en juin 2015.

Assisté de la Banque Degroof et du cabinet d'avocats NautaDutilh, Solar Chest a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 275 millions EUR en vue de financer l'acquisition de ces certificats verts auprès d'Elia.

Cet emprunt se répartit en trois tranches, la première de 75 millions EUR et les deux autres de 100 millions EUR chacune, venant à échéance respectivement en juin 2020, 2021 et 2022.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, Solar Chest a acheté à Elia quelque 3,4 millions de certificats verts, au prix unitaire de 65 EUR HTVA, et les a mis en réserve. D'autres achats sont planifiés en 2016, ce qui devrait porter, *in fine*, le volume de la réserve à environ 4,1 millions de certificats verts.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le décret « Electricité », permet à Solar Chest de revendre des certificats verts sur le marché au prix minimum unitaire de 65 EUR HTVA.

Enfin, à l'échéance de chaque tranche de l'émission obligataire, pour permettre à Solar Chest de rembourser les investisseurs, Elia sera tenue de lui racheter la quantité nécessaire des certificats encore en sa possession à un prix équivalent à leur prix d'acquisition.

Dans l'intervalle, la totalité des coûts (financiers et de gestion) supportés par Solar Chest en vue de poursuivre la mise en réserve seront facturés à Elia qui les répercutera dans une surcharge ainsi que le prévoit le décret « Electricité ».

**Personne de contact : Bertrand DEMONCEAU**

Tél : +32 4 229.79.80

Email : [b.demonceau@solarchest.be](mailto:b.demonceau@solarchest.be)

**Solar Chest SA**

Rue Sainte-Marie 5 / 5

4000 Liège

BCE: 552.710.255